



## ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 04/07/2019

Votre annonce n°**19-85593** est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Cette annonce n'est plus modifiable.  
Les corrections ou annulation éventuelles devront faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après la publication de l'avis au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.  
Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).  
En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.  
> [Contact client](#)

### F1 - Formulaire Avis de marché

#### Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : **89**  
Annonce No **19-85593**  
Services

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Ville de Sens.  
Correspondant : service de la commande publique, 100 rue de la République Cs70809 89100 Sens, tél. : 03-86-95-67-37,  
courriel : [marchespublics@grand-senonais.fr](mailto:marchespublics@grand-senonais.fr) adresse internet : <https://www.ville-sens.fr>.  
Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches.e-bourgogne.fr>.  
Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.  
*Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur* : Services généraux des administrations publiques.

*Objet du marché* : **prestations d'entretien et de nettoyage des locaux de l'"espace d'accompagnement à l'emploi des Sénonais" de la Communauté d'agglomération du Grand Sénonais, des locaux du théâtre municipal de la Ville de Sens et du "Groupe scolaire Champs d'aloup" de la Ville de Sens.**

*Catégorie de services* : 14.  
*CPV - Objet principal* : 90900000.  
*Lieu d'exécution* : ville de Sens.

L'avis implique un marché public.

#### Caractéristiques principales :

le présent marché a pour objet d'assurer les prestations d'entretien et de nettoyage de locaux réservés aux usagers à la recherche d'emploi du bassin sénonais, au théâtre municipal de la Ville de Sens et au groupe scolaire Champs d'aloup de la Ville de Sens dont la description des prestations à effectuer est précisée dans le CCP et ses annexes.

La prestation demandée a pour finalité de maintenir les locaux, équipements et surfaces, dans de bonnes conditions de propreté, d'hygiène et de confort pour les enfants, les familles, les spectateurs, le personnel et pour les visiteurs, et selon des périodicités d'intervention demandées  
*Options : descriptions concernant les achats complémentaires* : dans le cadre de cette consultation, conformément aux articles R2194-7 à R2194-9 du Code de la Commande Publique, la collectivité s'autorise à modifier le contrat en cas de nécessité.

*Nombre de reconductions éventuelles* : 2.

*Calendrier des marchés ultérieurs en cas de marchés reconductibles* : le marché prend effet à compter dès la notification du marché et se terminera le 31 décembre 2019.

Il se renouvellera 2 fois, par reconduction tacite, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 pour une période de 12 mois à chaque reconduction, c'est-à-dire soit de la manière suivante :

- une première reconduction tacite pour l'année N+1, du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020
- une seconde reconduction tacite pour l'année N+2, du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2021

Le titulaire ne peut s'opposer à cette reconduction tacite.

Si le pouvoir adjudicateur décide de ne pas reconduire le marché, cette décision sera notifiée au titulaire au plus tard 90 jours avant la date d'expiration de la période en cours. Dans ce cas, le marché s'achèvera à la fin de la période en cours.

#### Refus des variantes.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : non.

Prestations divisées en lots : oui.

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots.

*Durée du marché ou délai d'exécution* : 28 mois à compter de la notification du marché.

*Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent* : - Sur les fonds propres de la collectivité

- imputation budgétaire : 6283 CRPS pour le lot n° 1 - 6283 CRCP pour le lot n° 2 - 6283 CEAM pour le lot n° 3

- paiement par mandats administratifs

- une facture mensuelle à terme échu pour les prestations mensuelles

- délai global de paiement : 30 jours

- prix fermes la première année du marché, révisables les années suivantes en cas de reconduction dans les conditions prévues au CCP.

*Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché* : lorsque le marché lui a été attribué, le groupement sera tenu de se transformer en groupement avec mandataire solidaire.

*L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières* : non.

*Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature* : français.

*Unité monétaire utilisée, l'euro.*

#### Conditions de participation :

*Critères de sélection des candidatures* : les pièces à produire pour la candidature sont :

- le formulaire Dc1 (lettre de candidature) disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires> ou tous documents équivalents.

- le formulaire Dc2 (déclaration du candidat) disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires> ou tous documents équivalents.

Ou :

- le DUME - document Unique des Marchés Européens.

ainsi que :

- les justifications prévues aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et aux articles L.2141-7 à L.2141-11 de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du Code de la commande publique.

*Situation juridique - références requises* : renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

- déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à aux articles R.2143-3 et R.2143-4 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du Code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

- le candidat devra préciser s'il est en redressement judiciaire et produire une copie du jugement prononcé. Il fournira une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article L.2141-3 de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du Code de la commande publique.

- déclaration sur l'honneur en ce qui concerne le casier judiciaire attestant que le candidat ne se trouve pas dans un cas d'interdiction de soumissionner mentionnée à l'article L.2141-1 et à l'article L.2141-4 3° de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du Code de la commande publique.

*Capacité économique et financière - références requises* : renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

- capacité économique et financière appréciée au regard de la déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations auxquelles se réfère le marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles

*Référence professionnelle et capacité technique - références requises* : - déclaration indiquant l'effectif global moyen annuel et l'effectif moyen annuel du personnel d'encadrement pour les 3 dernières années. ;

- liste des travailleurs étrangers, le cas échéant,

- déclaration indiquant le matériel et l'équipement technique dont le prestataire dispose ;

- présentation de 3 références de prestations de nature et d'importance comparables datant de moins de 3 ans en précisant la date, le montant et le destinataire public ou privé.

Toutefois, il est rappelé que le candidat peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par le pouvoir adjudicateur.

En application des articles R2193-1 et R2193-2, en cas de sous-traitance déclarée au stade de la candidature, en plus d'avoir complété et transmis le formulaire DC 4 relatif à la déclaration de sous-traitance, un dossier de candidature justifiant de la capacité juridique, économique et financière, professionnelle et technique de l'opérateur économique devra être joint.

La prestation n'est pas réservée à une profession particulière.

Les personnes morales ne sont pas tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de la prestation.

*Marché réservé* : non.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

*Critères d'attribution* :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Une enchère électronique ne sera pas effectuée.

*Type de procédure* : procédure adaptée.

*Date limite de réception des offres* : 26 juillet 2019, à 17 heures.

*Délai minimum de validité des offres* : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

*Autres renseignements* :

*Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice* : MAS1915.

*Renseignements complémentaires* : marché à procédure adaptée passé en vertu de l'article R. 2123-1 et des articles R2113-4 à R2113-6 relatifs aux tranches optionnelles du Code de la Commande Publique.

Marché décomposé en trois lots.

La visite sur sites est obligatoire. Le certificat de visite devra obligatoirement être inséré dans la proposition du soumissionnaire faute de quoi l'offre sera déclarée irrecevable.

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2018, seule la transmission par voie électronique est autorisée à l'adresse suivante : <https://www.ebourgogne.fr/Services/Salle-Marchespublics>. Il est rappelé que lors de la transmission par voie électronique, l'offre sera constituée

D'Un dossier intégrant les éléments de candidature et les éléments d'offre. En cas d'erreur ou d'oubli dans le dossier déposé, il est

Possible de redéposer une proposition complète avant la date et l'heure limites de remise des offres : seule la dernière proposition

Déposée sur le profil acheteur de la collectivité - territoires Numériques de Bourgogne Franche- comté - sera prise en compte.

*Date d'envoi du présent avis à la publication* : 4 juillet 2019.

*Instance chargée des procédures de recours* : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE DIJON 22 rue d'assas B.P. 61616 21016 Dijon,

tél. : 03-80-73-91-00, courriel : greffe.ta-dijon@juradm.fr adresse internet : <https://www.dijon.tribunal-administratif.fr>.

*Organe chargé des procédures de médiation* : Comité consultatif interrégional de règlement amiable 53 boulevard Vivier Merle 69007 Lyon

Cedex 03, tél. : 04-72-77-05-20, courriel : greffe.ta-lyon@juradm.fr adresse internet : <https://www.lyon.tribunal-administratif.fr>.

*Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours* : précisions concernant les délais d'introduction de recours : - recours contractuel

devant le Tribunal Administratif compétent par application de l'article L551-13 et suivants du Code de Justice Administrative dans un délai d'un

mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché ; recours de pleine juridiction en contestation de validité du contrat

devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché .

*Mots descripteurs* : Nettoyage de locaux.

*Renseignements relatifs aux lots* :

**Lot(s) 1.** - prestations d'entretien et de nettoyage des locaux de " l'espace d'accompagnement à l'emploi des Sénonais " dénommé " laps " de la Communauté d'agglomération du Grand Sénonais.

Le marché consiste à réaliser des prestations d'entretien et de nettoyage des locaux de " l'espace d'accompagnement à l'emploi des Sénonais " dénommé " laps " de la Communauté d'agglomération du Grand Sénonais

*Durée* : 28 mois à compter de la date de notification du marché.

*C.P.V.* - Objet principal : 90900000.

*Mots descripteurs* : Nettoyage de locaux

**Lot(s) 2.** - prestations d'entretien et de nettoyage des locaux du théâtre municipal de la Ville de Sens.

Le marché consiste à réaliser des prestations d'entretien et de nettoyage des locaux du théâtre municipal de la Ville de Sens

*Durée* : 28 mois à compter de la date de notification du marché.

*C.P.V.* - Objet principal : 90900000.

*Mots descripteurs* : Nettoyage de locaux

**Lot(s) 3.** - " Prestations d'entretien et de nettoyage des locaux du " groupe scolaire Champs d'aloup " de la Ville de Sens.

Le marché consiste à réaliser des prestations d'entretien et de nettoyage des locaux du " groupe scolaire Champs d'aloup " de la Ville de Sens

*Durée* : 28 mois à compter de la date de notification du marché.

*C.P.V.* - Objet principal : 90900000.

Mots descripteurs : Nettoyage de locaux

---

**Éléments de facturation :**

Numéro d'engagement juridique : **MA190026**

Classe de profil : Commune

Siret : 21890387000010

Libellé de la facture : Ville de Sens 100 rue de la république CS 70809 89108 Sens Cedex

---

**Indexation de l'annonce :**

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 26 juillet 2019

Objet de l'avis : Prestations d'entretien et nettoyage des locaux de l'espace d'accompagnement à l'emploi des Sénonais, des locaux du théâtre municipal et du "groupe scolaire Champs d'Aloup" de la Ville de Sens

Nom de l'organisme : Ville de Sens

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

---



ACCR3730981



---

> Informations légales